

**PARCOURS 2 – La Tuque – Pourvoirie Domaine Desmarais, route 23 – La Tuque : 147 km
(en faisant La Tuque – Route 23 – La Tuque 100 km).**

INDICATIONS			DISTANCES
1	Départ à l'intersection du chemin Wayagamac et du sentier n° 70 (Près du Maxi)		0 km
2	Suivez le sentier multidisciplinaire en direction Nord vers le Pont Suspendu vers la Rive-Ouest de la rivière Saint-Maurice		3.8 km
3	Continuez jusqu'à la prochaine intersection et tournez à droite en suivant le sentier n°70 Nord		0.9 km
4	Continuez sur le sentier 70 Nord sur 2 km, prendre à gauche à l'intersection		2.1 km
5	Continuez sur environ 7 km jusqu'à une intersection en « T ».		6.9 km
6	Tournez à droite sur le chemin du Lac La Tuque et continuez sur 500 m.		0.5 km
7	Tourner à gauche pour suivre le sentier 40 Sud et continuez sur 13 km jusqu'à une intersection en « Y » que vous verrez une fois que vous aurez dépassé la pourvoirie Oxygène.		13.0 km
8	Prenez l'embranchement de gauche et continuez sur le sentier 40 Ouest sur 10.2 km.		10.2 km
9	Tournez à droite et continuez sur 19.3 km pour suivre le sentier 40 Sud qui longe la rivière-aux-rats.		19.3 km
10	Vous pouvez réduire votre parcours, en tournant à droite sur la route R-0459 pour revenir à La Tuque plus rapidement, sans vous rendre à la Pourvoirie Domaine Desmarais. Pour suivre les indications, sautez à la case 17 où ça indique : « suivre la route R-0459 sur 30.7 km. »		
11	Pour continuer vers la Pourvoirie Desmarais, continuez sur le sentier 40 Sud sur 20.3 km pour rejoindre la route R-0425.		20.3
12	Vous devez maintenant tourner à gauche et poursuivre sur environ 1 km sur la route R-0425. Soyez vigilant, vous pouvez rencontrer des véhicules et des camions forestiers de largeur excessive. Pour votre sécurité, évitez de vous immobiliser sur la chaussée du chemin		1.1 km
13	Tournez à droite en continuez sur 1.8 km sur le sentier 40 et suivez les indications pour vous rendre à la Pourvoirie Domaine Desmarais où vous pourrez faire le plein d'essence.		1.8 km
14	Pour le retour, suivez le sentier 40 en direction Nord vers la route R-0425 sur 1.8 km		1.8 km

**PARCOURS 2 – La Tuque – Pourvoirie Domaine Desmarais, route 23 – La Tuque : 147 km
(en faisant La Tuque – Route 23 – La Tuque 100 km).**

15	Tournez à gauche sur la route R-0425 et continuez sur 1.1 km jusqu'au sentier 40 (qui se trouvera sur votre droite)		1.1 km
16	Tournez à droite et suivez le sentier 40 Nord sur 20.3 km		20.3 km
17	Tournez à gauche et suivez la route R-0459 sur 30.7 km pour rejoindre la route R-0461. Soyez vigilant vous pourriez rencontrer d'autres véhicules.		30.7 km
18	Tournez à droite sur la route R-0461 et continuez sur 20.1 km. Soyez vigilant, il s'agit d'un chemin forestier principal et vous pouvez y rencontrer des camions forestiers de largeur excessive. Éviter de vous immobiliser sur la chaussée et de circuler dans la poussière qui est soulevée par les véhicules.		20.1 km
19	Au KM 3 de la route R-0461, tournez à gauche et continuez en direction de La Tuque sur 5,5 km pour arriver à une intersection en « Y ». Vous verrez la borne d'évacuation 90 -320		4.8 km
20	Tournez à gauche au « Y » et continuez sur 2.8 km.		2.8 km
21	Tournez à gauche et continuez sur 900 mètres pour rejoindre le pont Suspendu.		0.9 km
22	Suivez le sentier multidisciplinaire pour revenir au point de départ		3.8 km